
**RAPPORT D'AVANCEMENT DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES DE
CONSERVATION ET DE GESTION (GTMOMCG)**

PREPARE PAR : SECRETARIAT DE LA CTOI, 16 AVRIL 2026

OBJECTIF

Soumettre au Comité d'Application un résumé des avancées réalisées pendant la période intersessions en ce qui concerne les travaux du Groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion (GTMOMCG).

CONTEXTE ET AVANCEES

Le Groupe de travail sur la mise en œuvre des mesures de conservation et de gestion (GTMOMCG) tire son mandat de la [Résolution CTOI 17/02](#). À ce jour, le GTMOMCG a tenu neuf réunions, la dernière d'entre elles, le GTMOMCG09, du 11 au 13 février 2026.

La Neuvième Session du GTMOMCG a été tenue sous forme virtuelle, sous la présidence de M. Neil ANSELL (Union européenne). Un total de 90 participants a pris part à la Session. Dans l'ensemble, la réunion a formulé 31 recommandations qui nécessitent l'examen du CdA23. Les principales questions discutées lors du GTMOMCG09 incluaient l'examen du nouveau programme de travail du GTMOMCG pour approbation du Comité d'Application (CdA23), les critères d'évaluation pour la prochaine campagne de conformité CdA24-2027 et l'adoption d'un processus continu, formalisé, pour l'examen, la modification et/ou l'abrogation de MCG obsolètes.

Des questions spécifiques nécessitent une attention particulière et des discussions à la réunion du CdA23, et sont reproduites ci-après:

- Deux recommandations se rapportent aux travaux de la Commission destinés à améliorer son système de SCS :

WPICMM09.01 ([Para. 15](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le CPAF23 discute et examine l'allocation d'un budget pour le projet pilote de SSN de la CTOI.

WPICMM09.02 ([Para. 16](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le CdA23 discute et examine le lancement du projet pilote de SSN de la CTOI, et recommande son approbation par la Commission (S30).

- Deux recommandations se rapportent à de potentielles infractions dans le cadre de la mise en œuvre du MRO et des PSM :

WPICMM09.04 ([Para. 25](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que la Chine apporte une réponse concernant le Cas n°2 sur les PSM détecté en 2025, en adressant sa réponse, dans les 15 jours suivant le GTMOMCG09, au Secrétariat qui sera chargé de préparer un document de réunion pour le prochain Comité d'Application (CdA23) pour discussion. En l'absence de réponse le cas serait renvoyé au CdA23.

WPICMM09.06 ([Para. 43](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que la Corée fournisse une réponse concernant l'infraction potentielle détectée en 2025, dans les 15 jours suivant le GTMOMCG09, au Secrétariat qui sera chargé de préparer un document de réunion pour le prochain Comité d'Application (CdA23) pour discussion. En l'absence de réponse le cas serait renvoyé au CdA23.

- Quatre recommandations se rapportent aux tâches confiées au Secrétariat :

WPICMM09.12 ([Para. 80](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le Comité d'Application (CdA23) charge le Secrétariat de travailler pendant la période intersessions avec les CPC concernées et les développeurs de l'application ou des applications concernées en vue de tenir compte des commentaires reçus et d'améliorer les applications de la CTOI, si cela est techniquement réalisable et si des fonds sont disponibles.

WPICMM09.13 ([Para. 81](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le Comité d'Application (CdA23) charge le Secrétariat d'évaluer la possibilité pour les CPC de soumettre des commentaires dans l'application e-MARIS, sous chaque exigence de déclaration.

WPICMM09.18 ([Para. 107](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le Comité d'Application (CdA23) charge le Secrétariat d'évaluer la possibilité pour les CPC de soumettre des propositions d'amendement aux MCG existantes dans l'application e-MARIS.

WPICMM09.28 ([Para. 146](#)) Le GTMOMCG09 **A RECOMMANDÉ** que le Secrétariat prenne les dispositions nécessaires afin d'inclure les nouvelles exigences de déclaration dans e-MARIS qui pourraient découler des nouvelles Résolutions adoptées par la Commission à sa prochaine réunion annuelle.

Le rapport de la Neuvième réunion du GTMOMCG est disponible en tant que document de ressources sur la page de la réunion du CdA23, dans la partie « *Rapports d'autres réunions* », IOTC-2026-WPICMM09-R. L'ensemble consolidé des recommandations du GTMOMCG09 figure dans son Appendice 5.

RECOMMANDATION/S

Que le CdA23 :

- **APPROUVE** le programme de travail du GTMOMCG.
- **RECOMMANDE** que la Chine et la Corée fournissent une réponse au CdA23 en ce qui concerne des infractions potentielles au MRO/aux PSM.
- **APPROUVE** les changements apportés aux critères d'évaluation pour la campagne d'évaluation du CdA24 – 2027.
- **DISCUTE** de l'avenir du projet pilote de SSN de la CTOI et détermine s'il proposera un budget au CPAF23.